



Non distribution de prix suite a un tournoi

Par **franck**, le **27/05/2008** à **17:13**

tournoi de billard annuel en guadeloupe en octobre 2007 (frais a la charge des joueurs : inscription au tournoi de 100 dollars, avion, hotel.....). tournoi interrompu pour cause d inondation dans l hotel (les differentes categories:pro, semi pro et amateurs en etaient en 1/4, 1/4 et 1/8eme de finale.soit 32 joueurs en courses avec plusieurs milliers de dollars selon les places finales bien sur) .La salle etant impraticable, l organisateur annule le tournoi et promet (par oral) de reconvoquer les joueurs encore en course(en payant les frais des joueurs)

Peu de temps apres, l organisteur annonce qu il ne peut pas mais qu il paye tout (hotel, avion ,nourriture...) aux joueurs en course au tournoi 2008. (ce qui deja n est pas logique car le joueurs recommence a zero alors qu il etait dans les prix!!)

Et maintenant il annonce qu il ne paye rien(ni avion, ni nourriture, ni meme inscription au tournoi), peut etre l hotel mais pas pour tout le monde!!

Ou est passe l argent de l annee derniere?(l argent des inscription et les different sponsors).

Que puis je faire?

Merci

Par **novice43**, le **27/05/2008** à **20:47**

bonsoir,

L'organisation de compétition sportive ou autres est très cadré . C'est en ce sens, que les organisateurs prennent des assurances en cas d'évènements exceptionnels.

Vous devez notifier par écrit à cet organisateur que vous réclamez le remboursement des

sommes avancées pour avoir participé à cette manifestation faute de quoi, vous serez amené à tenter une procédure à son encontre.

Par ailleurs, vous parlez des sponsors, il est certainement possible que ces sponsors aient demandé le remboursement des avances faites à cet organisateur dans le cadre de la promotion de leur société.

Après tout dépend ce qui était inscrit dans le règlement du tournoi.

cordialement,